



**Commune de Gibloux**

*Conseil général*

Législature 2021-2026

Etat au 3 avril 2024 / N. Galley

<b>QUESTIONS et AUTRES INTERVENTIONS posées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal( art. 52 et 54bis RCG)</b>				
<b>N°</b>	<b>Auteur-e</b>	<b>Objet</b>	<b>Posée en séance du</b>	<b>CC responsable</b>
31	M. Sébastien Bossy, Corpataux-Magnedens, à titre personnel	Aménagement de modération de trafic - Haut-Gibloux Il est demandé une précision sur les travaux réalisa à Rueyres-st-Laurent quasi identiques aux travaux réalisés à Magnedens qui sont chiffrés à CHF 100'000.- alors qu'à Magnedens, ils sont chiffrés à CHF 240'000.-.	26.03.2024	Y. Rumo

Farvagny, le 3 avril 2024 / N. Galley